



**PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC**

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi, le 21 mars 2017 compter de 9h22 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de monsieur Raymond Durocher préfet, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Tuesday, March 21st 2017 at 9h22 in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mr. Raymond Durocher and to which are present:

Conseiller régional monsieur Raymond Durocher, préfet de la MRC de Pontiac

Conseiller régional monsieur Terry Murdock, préfet suppléant de la MRC Pontiac

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Ile-aux-Allumettes

Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon

Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Conseiller régional monsieur Bill Stewart, maire de Campbell's Bay

Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Conseiller régional monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Conseiller régional monsieur Pierre Fréchette, maire de L'Ile-du-Grand-Calumet

Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Conseillère régionale madame Kathy Bélec, mairesse de Mansfield-et-Pontefract absente
remplacement monsieur Gilles Dionne

Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham

Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood

Conseiller régional monsieur Gaétan Graveline, représentant de Fort-Coulonge

Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Monsieur Gabriel Lance Directeur général - absent

Monsieur Bernard Roy Directeur général adjoint

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique

Madame Danielle Belec Communications

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Nancy Dagenais Greffière

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

C.M. 2017-03-01

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Raymond Durocher résolu d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac pour le 21 mars 2017 à 9h22.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Raymond Durocher and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac for March 21 2017 is open at 9:22 a.m.

CARRIED

non-official translation

Le préfet Durocher remercie les conseillers qui ont assisté à la réunion hier soir à Bristol avec M. Hébert de la CSSSIO. Le conseiller régional monsieur Stewart reconnaît le préfet Durocher et le remercie pour son discours à Bristol. Le préfet Durocher reconnaît que le succès de la soirée a été un effort conjoint grâce à tous les élus.

Le préfet Durocher parle aussi de Cap sur l'Ouest et qu'il cible le gouvernement du Québec. D'avoir les outils pour faire avancer beaucoup de dossiers des 3 MRCs avec plus d'impact et de fournir des données afin de faire face à nos défis ensemble. 3 MRCs - 1 gouvernement.

Notre partenariat avec l'UQ pour valider des données pour la région de l'Outaouais, UQ a reçu leur première subvention pour le mettre en place.

Le plan d'étude sur la sécurité-incendie a suscité beaucoup de discussions, le gouvernement du Québec a confirmé qu'il paierait 50% des coûts liés même avec la non-participation de certaines municipalités.

À Wakefield, la première rencontre de la table des préfets concernant le fond régional FARR a eu lieu vendredi le 17

mars 2017, une deuxième réunion est prévue pour avril, le montant final est inconnu. Ce fonds doit être utilisé pour un projet ayant un impact régional.

La première réunion de l'équipe SWAT aura lieu lundi le 27 mars, et Bernard Roy, le directeur Durocher, Émilie Chazelas, Pierre Fréchette et Winston Sunstrum auront été sélectionnés pour siéger à ce comité. Le directeur Durocher rappelle à la table du conseil régional que nous jouons maintenant dans la grande ligue.

Le préfet Durocher participe à deux rencontres importantes demain à Québec en ce qui concerne la revitalisation de l'industrie forestière ici dans le Pontiac. La personne qui accompagne le directeur devait déclarer qu'il était inscrit au registre du lobbyisme québécois afin de permettre cette présentation.

M. Lance transmettra le lien au registre du lobbyiste pour le Québec à tous les conseillers régionaux et aux DGs. Il est important de se rappeler que lorsqu'une présentation est faite lors d'une assemblée publique, il n'est pas nécessaire de s'inscrire, cependant si quelqu'un demande des fonds à une réunion privée, voilà le problème et la loi préside.

Le Conseiller régional monsieur Winston Sunstrum demande une présentation sur le côté juridique concernant ce sujet.

English

Warden Durocher thanks the councillors who attended the meeting last night in Bristol with Mr. Hébert of the CSSSIO. Regional Councillor Stewart recognizes warden Durocher and thanks him for his discourse in Bristol. Warden Durocher recognizes that the success of the evening was a combined effort on behalf of all elected officials.

Warden Durocher also speaks regarding Cap sur L'Ouest and that it is targetting the Québec gov. to have the tools to advance a lot of files from the 3 MRCs with more impact and provide data to face our challenges together. 3 MRCs - 1 government.

Our partnership with UQ to validate data for the region of the Outaouais, UQ received their first grant to put this in place.

The fire safety study plan has been generating a lot of discussion, the Québec government has confirmed they will be paying 50% of the costs regarding the non-participation of some of the municipalities.

In Wakefield the first meeting with the Warden's table regarding the regional fund FARR was held last Friday, March 17th

2017, a second meeting is scheduled for April, the final amount is not known. This fund must be used for a project that has a regional impact.

The first meeting of the SWAT team is Monday March 27th, Bernard Roy, Warden Durocher, Émilie Chazelas, Pierre Fréchette and Winston Sunstrum have been selected to sit on this committee. Warden Durocher reminds the regional council table that we are now playing in the big league.

Warden Durocher is assisting in two major meetings tomorrow in Québec City regarding the revitalisation of the forests industry here in the Pontiac. The person accompanying the Warden had to declare that he was registered on the Lobbyist Québec registry in order to allow for this presentation.

Mr. Lance will forward the link to the Lobbyist registry for Québec to all regional councillors and DGs. It is important to remember that when a presentation is done at a public meeting, no need for the registration, however when someone is asking for funds in a private meeting, this is a problem and the law presides.

Regional Councillor Sunstrum asks for a presentation on the legalities of lobbying.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

C.M. 2017-03-02

Il est proposé par le conseiller régional monsieur David Rochon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. David Rochon and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

RESOLUTION

C.M. 2017-03-03

Il est proposé par le conseiller régional madame Doris Ranger et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du 21 février conseil régional de la MRC Pontiac

ADOPTÉE

It is moved by regional councillor Mrs. Doris Ranger and resolved to adopt the minutes of the February 21st meeting of the Pontiac Regional County Municipality.

CARRIED

4 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL - COMITÉ ADMINISTRATION - ADOPTION OF MINUTES

RESOLUTION

C.M. 2017-03-04

Il est proposé par le conseillère régionale madame Colleen Larivière et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du comité d'administration de la MRC Pontiac du mois mars 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mrs. Colleen Larivière and resolved to adopt the minutes of the Administration

meeting of the MRC Pontiac.

CARRIED

5 PRESENTATIONS

5.1 LES AMIS DE LA PPJ

ME TIZIANA ROMPELBERG représentante des amis de la PPJ parle des 6 prochaines tournées prévues pour cet été, ils auront lieu les samedis, sauf pour la tournée de pleine lune qui se tiendra un lundi. Les gens peuvent voter sur la page facebook pour les événements. Les enfants de garderies, des écoles primaires et secondaires participeront. Elle mentionne également que des vélos sont disponibles via le Patro et la Maison des jeunes. Ils anticipent avoir un petit bazar aux lignes de d'arrivée et de départ afin de promouvoir les petites entreprises locaux. Il y aura également des animations pour les enfants de disponibles. Elle souligne que si le transport est un problème, il y a une entente avec les lignes d'autobus Lasalle et TransporAction pour fournir cela. Elle souligne également que tout est gratuit.

non-official translation

MME TIZIANA ROMPELBERG of friends PPJ speaks of the upcoming 6 tours planned for this summer, all will be held on Saturday except for the full moon tour which will be held on a Monday. People can vote on the facebook page for the events. Everyone from daycare, elementary and secondary schools will be participating. She also mentions that bikes are available through Patro and Maison des jeunes. They would like to have a small bazaar at the departure and finish lines of events in order to promote small businesses. There will also be entertainment for children available. If transportation is an issue, there is an arrangement made with Lasalle Bus lines and TransporAction to provide that. She also stresses that everything is free.

5.2 RELAY FOR LIFE

10h10 a.m.

Mr. Rick Valin and Mr. Martin Lessard, Regional Director for the Canadian Cancer society inform the council that there are 6 relays in the Outaouais area and the Relay-for-Life is the largest fund raising campaign for the fight against cancer.

Mr. Lessard reminds the council that it is important to know that thanks to money invested in research, in our area patients with cancer now live 63% longer after their prognosis, we hope to reach 80% by 2020.

Mr. Valin explains that the committee in Shawville is resigning and this is their last year.

non-official translation

M. Rick Valin et M. Martin Lessard, directeur régional de la Société canadienne du cancer, ont informé le conseil qu'il ya 6 relais dans la région de l'Outaouais et que le Relais pour la vie est la plus importante campagne de financement de la lutte contre le cancer.

M. Lessard rappelle au conseil qu'il est important de savoir que grâce à l'argent investi dans la recherche, dans notre région, les patients atteints de cancer vivent maintenant 63% plus longtemps après leur pronostic, nous espérons atteindre 80% d'ici 2020.

M. Valin explique que le comité de Shawville démissionne et que c'est leur dernière année.

6 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

M. Bruno St-Cyr remercie les maires pour la lettre d'appui et également les municipalités qui ont donnés leur appui.

M. St-Cyr mentionne qu'il a pensé que la résolution d'appui qu'il a reçue était pour relancer la scierie et il demande s'il sera possible d'avoir une résolution à cet effet. Il mentionne également que cette résolution devrait être faite au nom de la scierie et pas lui personnellement.

Le préfet Durocher explique que M. St-Cyr sera invité à présenter son projet au comité SWAT tactique afin qu'ils puissent l'étudier.

M. St-Cyr demande une lettre de soutien pour l'usine de cogénération. Il a un investisseur qui a 15 millions de dollars en ce moment, le moment est maintenant.

Préfet Durocher explique que la question est la taille globale du projet, les coûts finaux de relancer et la question est le regard public.

Le conseiller Sunstrum mentionne qu'il croit qu'après la réunion de lundi de l'équipe SWAT tactique il y aura un processus sur la façon de procéder. Il croit que ce projet sera abordé par ce comité aussi rapidement que possible.

Nous enregistrons le départ de conseiller régional monsieur Pierre Fréchette à 10h31.

Le conseiller Graveline estime qu'il est important que le conseil régional envisage sérieusement de soutenir le projet de M. St-Cyr. Il croit qu'il y pourrait y avoir un emploi de 300 personnes dans un proche avenir.

Le préfet Durocher rappelle à tous que nous appuyons la relance de l'usine, il dit également que si le dossier est à 90% d'achèvement en ce moment, il se déplacera très rapidement une fois qu'il est reçu par l'équipe tactique.

Une pause de 5 minutes est appelée à 10h41.

non-official translation

M. Bruno St-Cyr thanks the council for the letter of support as well as all municipalities that have given their support.

Mr. St-Cyr mentions that he thought the resolution of support he received was to restart the sawmill and could that be possible to have a resolution to that affect. He also mentions that this resolution should be done in the name of the mill

and not him personally.

Warden Durocher explains that Mr St-Cyr will be invited to present his project to the TASK force for their consideration.

Mr. St-Cyr asks for a letter of support for the co-generation plant. He has an investor that has \$15 million dollars at the moment, the time is now.

Warden Durocher explains that the issue is the overall size of the project, the final costs to relaunch and the issue is the public regard.

Councillor Sunstrum mentions that his beliefs is that after Monday's meeting of the tactical SWAT team there will be a process on how apply. He believes that this project will be adressed by this table as quickly as possible.

We register the departure of Regional Councillor Mr. Pierre Fréchette at 10h31.

Councillor Graveline feels that it is important that the council seriously consider supporting Mr. St-Cyr's project. He believes there will be employment of 300 people in a near future.

Warden Durocher reminds everyone that we support the relaunching of the mill, he also says that if the file is at 90% completion right now, it will move very quickly once it is received by the tactical team.

M Ouellette demande que les rencontres soient tenues le soir pour permettre au publique de participer. Le préfet explique que le calendrier est adopté pour l'année 2017. Le point sera considéré.

5 minute recess is called at 10h41.

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

The meeting resumes at 10h55.

La rencontre recommence à 10h55.

7.1 RÈGLEMENT 237-2017 PRÉFET ÉLU PAR SUFFRAGE UNIVERSEL | ELECTED WARDEN BY UNIVERSAL SUFFRAGE

RESOLUTION

C.M. 2017-03-05

CONSIDÉRANT que les dispositions de articles 210.29.01 et 210.29.2 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale stipulent qu'une municipalité régionale de comté dont aucune partie du territoire n'est comprise dans celui de la communauté métropolitaine de Montréal peut, par règlement décréter que le préfet doit être élu au suffrage universel;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit, sous peine de nullité absolue, entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} mai de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale dans toutes les municipalités locales auxquelles s'applique le titre 1 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Pontiac a voté en faveur d'un préfet élu au suffrage universel afin d'optimiser son implication pour le bénéfice de l'organisation;

CONSIDÉRANT que les nouvelles responsabilités de la MRC de Pontiac commandent une présence accrue du préfet;

CONSIDÉRANT que le préfet au suffrage universel aura pleine légitimité pour jouer entièrement son rôle de leader régional dans les grands débats régionaux

CONSIDÉRANT que ce règlement ne peut être abrogé;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion, aux fins du présent règlement, a dûment été donné à la séance du comité d'administration tenue le 28 janvier 2014;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement dans les délais prescrits par la loi, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère régionale Madame Murray et résolu que le Règlement

numéro 237-2017 est adopté et le conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac décrète ce qui suit :

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

LITCHFIELD

RÈGLEMENT NUMÉRO 237-2017
DÉCRÉTANT L'ÉLECTION DU PRÉFET
AU SUFFRAGE UNIVERSEL À COMPTER DE 2017

ARTICLE 1 PRÉAMBULE :

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 MODE D'ÉLECTION DU PRÉFET:

Le préfet sera élu au suffrage universel conformément à l'article 210.29.02 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

ARTICLE 3 ANNÉE DE LA PREMIÈRE ÉLECTION :

La première élection du préfet au suffrage universel sera tenue en 2017.

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR :

Le présent règlement entre en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la Loi.

Mr. Murdock , Donald Gagnon, GillesDionne, Waltham, Mr. David Rochon, Portage, Mrs. Lynne Cameron,

Enregistrement du vote :

	Nombre
<u>Pour</u>	<u>12</u>
<u>Contre</u>	<u>5</u>

absent - Pierre Fréchette

Mesdames, messieurs les conseillers régionaux de comté (**monsieur Terry Murdock, monsieur David Rochon, monsieur Donald Gagnon, madame Lynne Cameron et monsieur Gilles Dionne**) votent contre l'adoption du règlement.

Le préfet s'abstient de voter.

WHEREAS the provisions for articles 210.29.01 and 210.29.2 of the Act respecting municipal territorial organization stipulate that a regional county municipality whose territory does not include the metropolitan community of Montreal can, by law, decree that the Warden must be elected by universal suffrage;

WHEREAS this bylaw must, under pain of absolute nullity, enter into force by May 1 of the calendar year in which the general election must be held in all of the local municipalities to which article 1 of the Act respecting elections and referendums in municipalities applies;

WHEREAS the MRC Pontiac Council has voted in favour of the Warden being elected by universal suffrage to enhance its involvement for the organisation's benefit;

WHEREAS the new responsibilities of the MRC Pontiac require the Warden's increased presence;

WHEREAS the Warden by universal suffrage will have full legitimacy to play his full role as regional leader in the major national debates;

WHEREAS this Bylaw cannot be rescinded;

WHEREAS a notice of motion, for the purpose of this Bylaw, was given at the Administration committee meeting held January 28th, 2014;

WHEREAS the Council members have received a copy of the Bylaw within the timeline set out in the Act, declaring having read it and waive its reading;

ACCORDINGLY, it is proposed by Regional Councillor Mrs. Sandra Murray and resolved that Bylaw number 237-2017 be adopted and the Pontiac Regional County Municipality Council decrees the following:

CANADA

PROVINCE OF QUÉBEC

PONTIAC REGIONAL COUNTY MUNICIPALITY

LITCHFIELD

BYLAW NUMBER 237-2017

ON ELECTING THE WARDEN

BY UNIVERSAL SUFFRAGE BEGINNING IN 2017

ARTICLE 1 PREAMBLE:

The preamble forms an integral part of the present Bylaw.

ARTICLE 2 MODE OF ELECTION OF THE WARDEN:

The Warden will be elected by universal suffrage in accordance with article 210.29.02 of the *Act respecting municipal territorial organization*.

ARTICLE 3 YEAR OF THE FIRST ELECTION:

The first election of the Warden by universal suffrage will be held in 2017.

ARTICLE 4 ENTRY INTO FORCE:

The present Bylaw will come into force following the implementation of formalities specified in the law.

Casting of votes :

	Votes
<u>FOR</u>	<u>12</u>
<u>AGAINST</u>	<u>5</u>

Absent -Councillor Pierre Fréchette

County councillors (**Mr. Terry Murdock – Municipality of Thorne, Mr. David Rochon –Municipality of Waltham, Mr. Donald Gagnon – Municipality of Chichester, Mrs. Lynne Cameron – Municipality of Portage-du-Fort and Mr. Gilles Dionne – Municipality of Mansfield-et-Pontefract**) voted against the adoption of the By-Law.

The Warden withholds from voting

CARRIED

7.2 TRANSPORACTION PONTIAC, SUBVENTION 2017 TRANSPORT COLLECTIF**RESOLUTION**

C.M. 2017-03-06

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC ont acquiescé à la demande de Transpor-Action Pontiac à l'effet de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2017 au montant de 25 000\$ pour le transport collectif;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la MRC au montant de 25 000\$ correspond à la moitié de la part que le milieu doit investir; l'autre moitié étant la part des usagers de notre territoire; la totalité de ces sommes étant de 50 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide gouvernementale 2007/2011 au transport collectif décrète que pour chaque dollar du milieu investi dans le transport collectif en territoire rural, la somme est doublée jusqu'à concurrence de 100 000\$ de subvention par le Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE Attendu que le programme 2007-2011 en transport collectif du Ministère des transports du Québec a été extensionné pour y inclure l'année 2017 et que cette même mesure s'appliquera aussi à l'année 2017 selon les mêmes modalités

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et unanimement résolu de verser une subvention au montant de 25 000\$ à Transpor-Action Pontiac, provenant des quotes part de la MRC de Pontiac tel que budgété. Cette somme étant additionnelle aux 25 000\$ et plus de revenus escomptés des usagers du milieu; ces contributions engageant le Ministère des Transports du Québec à verser son financement au montant de 75 000\$ pour le transport collectif en milieu rural sur notre territoire pour l'année 2017.

ADOPTÉE

non-official translation:

TRANSPORACTION PONTIAC, FUNDING 2016, SHARED TRANSPORTATION

CONSIDERING THAT the council members of the MRC have accepted TransporAction's demand concerning paying a functioning grant for 2017 in the amount of \$ 25 000 for shared transportation;

CONSIDERING THAT the MRC contribution in the amount of \$25 000 corresponds to half of the share the area must invest; the other half being the share of the users of our territory; the total of the amounts being \$50 000;

CONSIDERING THAT the 2007/2011 program for government funding for shared transportation states that for each dollar from the area invested in shared transportation in rural areas, the amount will be doubled for a maximum grant of \$ 100 000 from the Ministry of Transportation of Québec

WHEREAS the 2007-2011 Ministry of Transport of Quebec program for transit was extended to include the year 2016 and that the same measure will also apply in the same manner to the year 2017;

For these reasons,

It is proposed by Regional councillor Mr. Brent Orr and unanimously resolved to pay a grant in the amount of \$ 25 000 to Transpor-Action Pontiac, from the shares of the MRC Pontiac as budgeted and this amount is additional to the \$ 25 000 from the users of the area; these contributions committing the ministry of Transportation of Québec to pay their counterpart of the contribution in the amount of \$ 75 000 for shared transportation in rural areas on our territory for the year 2017.

CARRIED

7.3 OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE POUR LA COUR MUNICIPALE

RESOLUTION

C.M. 2017-03-07

Attendu que la Banque Laurentienne a la fermeture de la succursale de Campbell's Bay en 2017;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr et résolu d'ouvrir un nouveau compte bancaire à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge au nom de MRC de Pontiac - Cour Municipale dans le but de percevoir les contraventions pour la MRC de Pontiac et de nommer Colette Morrissette et Roger Paradis en tant que signataires. Une signature seulement est requise pour le compte.

ADOPTÉE

Non-official translation

Whereas the Laurentian Bank has announced the closure of the Campbell's Bay branch for 2017;

It is proposed by Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to open a new bank account at the Caisse Populaire Desjardins in Fort-Coulonge in the name of MRC de Pontiac - Cour municipale for the purpose of fines collections for the MRC Pontiac and to name Colette Morrissette and Roger Paradis as the signatories for this account. Only one signature is required on this account.

CARRIED

7.4 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 5 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

RESOLUTION

C.M. 2017-03-08

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC de Pontiac est entré en vigueur le 10 octobre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la 5^{ième} année du schéma de couverture de risques en incendie s'est terminé le 9 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'actuel schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 9 octobre 2016 et que de ce fait, est depuis ce temps dans son sixième anniversaire et qu'il devra être révisé selon l'article 29 de la Loi précitée;

CONSIDÉRANT QUE durant la période de transition ayant débutée le 10 octobre 2016 et jusqu'à la publication d'un avis indiquant la date de la mise en vigueur du schéma révisé, la MRC et ses municipalités doivent poursuivre les démarches pour conserver l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi.

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 5 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour la MRC de Pontiac et de transmettre celui-ci au ministre.

ADOPTÉE

non-official translation

RESOLUTION FOR THE MRC PONTIAC

ADOPTION OF THE ANNUAL REPORT FOR YEAR 5 – FIRE SAFETY COVER PLAN

WHEREAS the fire safety cover plan for the Pontiac MRC came into effect on October 10th, 2011;

WHEREAS year 5 of the fire safety cover plan ended on October 9th, 2016;

WHEREAS article 35 of the Fire safety act states that an activity report for the previous year must be prepared, adopted by resolution and sent to the minister each year.

WHEREAS the fire safety cover plan for the Pontiac MRC terminated on October 9th, 2016 and as such has been in its sixth anniversary since then and that it will have to be revised according to section 29 of the above mentioned Act,

WHEREAS during the transition period beginning on October 10th, 2016 and until the publication of a notice indicating the date of the coming into force of the revised plan, the MRC and its municipalities must continue the procedures to retain the exemption of responsibility provided for in section 47 of the Act.

It is moved by regional councillor Mr. Terry Murdock and resolved to adopt the annual report for year 5 of the fire safety cover plan for the MRC Pontiac and to transmit this report to the minister.

CARRIED

7.5 CRÉATION D'UN COMITÉ RESSOURCES HUMAINES | CREATION OF A HUMAN RESOURCES COMMITTEE

RESOLUTION

C.M. 2017-03-09

CONSIDÉRANT l'importance d'établir une procédure pour traiter les questions concernant les employés cadres;

CONSIDÉRANT la sensibilité des sujets;

Il est proposé par le conseillère régionale madame Ranger et résolu de former un comité des ressources humaines pour le personnel cadre de la MRC Pontiac, et de nommer les conseillers Sunstrum, Fréchette et Larivière en tant que membres et présidé par le préfet.

Il est également résolu que si un membre de ce comité a prédisposé une opinion, ce membre sera automatiquement exclu de ce cas particulier.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING the importance of establishing a procedure to handle issues regarding non-unionized employees;

CONSIDERING the sensitivity of subjects;

It is moved by Regional councillor Mrs. Ranger and resolved to form a Human Resources committee for the non-unionized staff of the MRC Pontiac, and to nominate councillors Sunstrum, Fréchette and Larivière as members and chaired by the Warden.

It is also resolved that if a member of this committee has predisposed a bias in a case, that member will be automatically excluded from that particular case.

CARRIED

Mr. Murdock is named to replace Warden Durocher for this particular file.

A committee that recommends to the admin committee... Mr. Sunstrum asks for confirmation from other MRCs for the proper structure for this committee.

7.6 RÉSOLUTION TABLE DES PRÉFETS DE L'OUTAOUAIS – ENJEU D'AMÉNAGEMENT 1

RESOLUTION

C.M. 2017-03-10

TPO-143 DEMANDE AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE – AGRANDISSEMENT DES PÉRIMÈTRES URBAINS ET ASSOUPLISSEMENT DES AUTORISATIONS DE CROISSANCE HORS PÉRIMÈTRES URBAINS

Considérant que les municipalités régionales de comté doivent procéder à la révision de leur schéma d'aménagement conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., chapitre A-19.1);

Considérant que dans le cadre de ce processus de révision, une analyse approfondie des besoins et des réalités de chaque territoire est réalisée par les MRC, en collaboration avec les professionnels, organismes et intervenants concernés;

Considérant que les orientations gouvernementales sont prises en considération tout au long du processus de révision effectué par les MRC;

Considérant que certaines orientations ne peuvent cependant être incluses aux schémas révisés des MRC, tel que recommandé par le MAMOT, considérant que les réalités rurales diffèrent des réalités urbaines;

Considérant que certaines mesures d'atténuation devraient être autorisées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en reconnaissance des particularités rurales et régionales;

Considérant que pour les MRC de l'Outaouais, l'impossibilité de prévoir un agrandissement des périmètres urbains et la difficulté d'obtenir des autorisations de croissance hors périmètres urbains demeurent les plus grandes difficultés rencontrées;

Considérant que ces difficultés mettent en péril l'adoption d'un schéma révisé et surtout viennent grandement affecter les possibilités de développement en région;

Considérant les efforts déployés par toutes les MRC du Québec pour innover afin de mettre en place des nouveaux développements et assurer leur survie et leur pérennité;

Considérant que les orientations gouvernementales actuelles, appliquées avec rigidité, empêchent les développements longuement réfléchis par les MRC;

Considérant les démarches réalisées individuellement par les MRC afin de demander certains assouplissements dans l'application des orientations gouvernementales, souvent sans succès;

Considérant la volonté des MRC de l'Outaouais de se regrouper afin d'informer le gouvernement des difficultés rencontrées et des assouplissements demandés;

Considérant la recommandation des préfets de l'Outaouais à l'occasion de la rencontre de la Table des préfets de l'Outaouais tenue le 25 novembre 2016 dans ce dossier.

En conséquence, il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et unanimement résolu que la MRC de Pontiac appui la Table des préfets de l'Outaouais avec leur demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin d'autoriser, aux schémas d'aménagement révisés des MRC, l'agrandissement des périmètres urbains ainsi qu'un assouplissement quant aux autorisations de croissance hors périmètres urbains présentées.

Il est de plus résolu de transmettre copie de cette résolution à monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec, ainsi qu'à la direction régionale du MAMOT.

ADOPTÉE

Non-official translation:

Considering that the regional county municipalities must revise their development plan in accordance with the

provisions of section 54 of the Act respecting land use planning and development (R.L.R.Q., chapter A-19.1);

Considering that, as part of this review process, MRCs are conducting a thorough analysis of the needs and realities of each territory, in collaboration with the professionals, organizations and stakeholders involved;

Considering that the government orientations are taken into consideration throughout the revision process carried out by the MRCs;

Considering that certain orientations can not be included in the revised RCM schemes, as recommended by the MAMOT, considering that rural realities differ from urban realities;

Considering that certain mitigation measures should be authorized by the Ministry of Municipal Affairs and Land Occupancy in recognition of rural and regional peculiarities;

Considering that for the MRCs of the Outaouais, the impossibility of foreseeing an expansion of the urban perimeters and the difficulty of obtaining authorizations of growth outside urban perimeters remain the greatest difficulties encountered;

Considering that these difficulties jeopardize the adoption of a revised scheme and, above all, greatly affect development opportunities in the regions;

Considering the efforts deployed by all MRCs in Quebec to innovate in order to put in place new developments and ensure their survival and sustainability;

Considering that the current government orientations, applied with rigidity, prevent the developments considered by the MRCs;

Considering the steps taken by the MRCs individually in order to ask for certain flexibility in the application of government guidelines, often without success;

Considering the will of the MRCs of the Outaouais to come together to inform the government of the difficulties encountered and the flexibility requested;

Considering the recommendation of the wardens of the Outaouais on the occasion of the meeting of the Table of wardens of the Outaouais held on November 25, 2016 in this file.

Consequently, it is proposed by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and unanimously resolved that the Pontiac MRC support the *Table des Préfets de l'Outaouais* with their request to the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy to authorize, in the revised MRC management plans, The expansion of urban perimeters and an easing of growth authorizations outside the urban perimeters presented.

It is further resolved to transmit a copy of this resolution to Mr. Philippe Couillard, Premier of Quebec, and to the MAMOT Regional Directorate.

CARRIED

8 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2017-03-11

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Carl Mayer et unanimement résolu que le Conseil régional de la MRC de Pontiac autorise le montant de 87 398.85\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 181 534.06\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil régional de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 976.05\$ pour les périodes de paie 4 et 5 pour l'année 2017.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional Councillor Mr. Carl Mayer and resolved that the Regional Council of Mayors of the Pontiac MRC

authorize the list of accounts payable in the amount of \$87 398.85 and the list of payments in the amount of \$181 534.06.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Regional Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$976.05 for pay periods 4 and 5 of the year 2017.

CARRIED

9 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

9.1 ADOPTION DU BUDGET FDT 2017-2018 - ADOPTION

RESOLUTION

C.M. 2017-03-12

Attendu que la MRC a signé une Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le MAMOT;

Attendu que la MRC a identifié ses axes et enjeux de développement prioritaires pour 2017-2018 dans le cadre de ladite entente ;

Il est proposé par le conseiller régional Gaétan Graveline et résolu que la MRC adopte le budget FDT 2017-2018 tel que proposée.

ADOPTÉE

non-official translation

Whereas the MRC signed an agreement on the territorial Development Fund (FDT) with the MAMOT;

Whereas that the MRC identified its axes and priorities of development for 2017-2018 in the framework of this agreement;

It is proposed by Regional Councillor Gaétan Graveline and resolved that the MRC adopts the FDT 2017-2018 budget as proposed.

CARRIED

9.2 ENTENTE GESTION DE FONDS AVEC LA SADC

RESOLUTION

C.M. 2017-03-13

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et résolu de mandater Mme Émilie Chazelas, directrice du département de développement économique de signer le renouvellement l'entente de gestion des fonds avec la SADC.

ADOPTÉE

non-official translation

It is moved by Regional councillor Mr. Winston Sunstrum and resolved to mandate Mrs. Émilie Chazelas, Director of the Economical Development departmetn to sign the renewal ageement for the management of funds with the SADC.

CARRIED

9.3 CARACTÉRISATION DES ENTREPRISES DU PONTIAC

RESOLUTION

C.M. 2017-03-14

CONSIDÉRANT QUE cette étude portera sur les entreprises sur le territoire de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE ce genre de sondage a été fait dans les MRC de Vallée-de-la Gatineau et de Papineau et que l'information s'est avérée très utile pour adapter les plans de développement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette étude est une première étape nécessaire avant de créer des outils de démarchage pour des investisseurs.

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu que la MRC de Pontiac accepte de participer à l'étude de caractérisation des entreprises du Pontiac et désigner Mme Émilie Chazelas pour signer les ententes à ce titre.

ADOPTÉE

non-official translation

CONSIDERING that this study will cover businesses in the territory of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that this type of survey has been done in MRC Vallée-de-la-Gatineau and MRC Papineau and proved that the information is pertinent for strategic development plans;

CONSIDERING that this study is a first step before producing any document to attract investors.

It was moved by Regional Councillor Mr. Terry Murdock and resolved that the MRC Pontiac agrees to participate in the characterization study of the Pontiac companies and that Mrs Emilie Chazelas can sign documents related to this study.

CARRIED

9.4 VÉLO SYMPATHIQUE

RESOLUTION

C.M. 2017-03-15

PROCESSUS DE CERTIFICATION COLLECTIVITÉ - VÉLOSYMPATHIQUE POUR LA MRC PONTIAC

ATTENDU QUE la reconnaissance d'une MRC pour la qualité de son réseau cyclable apporte des retombées aux niveaux économique et touristique ;

ATTENDU QUE nous devons encourager le transport actif qui répondent aux besoins des usagers ;

ATTENDU QUE le développement d'un réseau cyclable utilitaire fait partie des solutions pour réduire les gaz à effet de serre;

ATTENDU QUE le développement d'une culture du vélo fait partie des solutions pour améliorer la mobilité des citoyens et les encourager à avoir un mode de vie actif;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac prévoit des investissements afin d'améliorer son réseau cyclable ;

ATTENDU QUE la certification *Collectivité vélosympathique* peut être une valeur ajoutée pour une MRC;

ATTENDU QUE Vélo Québec accompagne gratuitement les collectivités qui désirent se joindre au *Mouvement vélosympathique* ;

ATTENDU QUE ce programme de certification *Collectivité vélosympathique* permet de mettre en valeur nos réalisations tout en nous permettant de faire le bilan de nos acquis et de définir les projets à mettre en œuvre afin de s'améliorer.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller régional monsieur Winston Sunstrum et unanimement résolu que la MRC

PONTIAC s'engage à entreprendre le processus de certification pour les collectivités du *Mouvement vélosympathique*.

ADOPTÉE

non-official translation

CERTIFICATION PROCESS FOR MRC PONTIAC

WHEREAS the recognition of an MRC for the quality of its cycling network brings benefits to the economic and tourism levels;

WHEREAS we must encourage active transportation that meets the needs of users;

WHEREAS the development of a cycling network is one of the solutions to reduce greenhouse gases;

WHEREAS the development of a cycling culture is part of the solutions to improve the mobility of citizens and encourage them to have an active lifestyle;

WHEREAS the investments of the MRC Pontiac, in order to improve its cycling network;

WHEREAS the certification of the *Collectivité vélosympathique* may be an added value for an MRC;

WHEREAS Vélo Québec provides free travel to communities wishing to join the *Collectivité vélosympathique*;

WHEREAS this *Collectivité vélosympathique* Certification program allows us to highlight our achievements, to do an assesment of our infrastructure and define the projects to be implemented in order to improve it.

IT IS MOVED by Regional Councillor Mr. Winston Sunstrum and unanimously resolved that the MRC PONTIAC undertakes the certification process for the communities of the *Collectivité vélosympathique*.

CARRIED

10 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

10.1 CHEMIN BOIS FRANC | BOIS FRANC ROAD

RESOLUTION

C.M. 2017-03-16

Proposition de financement pour le chemin du Bois Franc

Considérant que la MRC de Pontiac a adopté la résolution numéro : C.M.2016-12-13 demandant au Ministre des forêts de la faune et des parcs d'investir deux millions de dollar, à court terme, pour un projet de réfection sur le chemin Bois Franc/route 07164 afin de doter la MRC de Pontiac d'une infrastructure de qualité pour qu'elle puisse redynamiser sa grappe industrielle et contribuer pleinement au développement de l'Outaouais;

Considérant que la direction de la gestion des forêts du Ministère des forêts de la faune et des parcs(MFFP) a formé un comité afin de coordonner dans le temps et dans l'espace les investissements sur le chemin du Bois Franc.

Considérant que suite aux travaux du comité en date du 15 février 2017, le MFFP a proposé le plan d'action suivant :

- L'ajout de 5 500 ha en secteur d'intervention potentiel (SIP) afin de bonifier la banque de SIP dans la partie SUD du chemin Bois Franc;
- De mandater une firme afin de mettre à jour la caractérisation du chemin du Bois-Franc afin d'estimer les travaux à réaliser et les coûts associés;
- D'investir une somme de 436 000\$ en provenance du programme de remboursement des coûts de chemins multiressources (PRCM), volet II, dès 2017-2018 pour la réfection de la partie SUD du chemin du Bois Franc;
- De faire une demande de 700 000\$ sur deux ans dans le cadre du PRCM volet II pour compléter la réfection de la partie NORD du chemin du Bois Franc;

Considérant que la MRC de Pontiac juge adéquate la somme de 436 000\$ proposée en 2017-18 pour répondre aux besoins identifiés sur la partie SUD du chemin et tient à exprimer son appréciation pour le travail accompli par la direction de la gestion des forêts Outaouais du MFFP dans ce dossier ;

Considérant que les Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement ont démontré peu ou pas d'empressement à investir des sommes en provenance du PRCM volet I afin de compléter le financement pour la réfection du chemin du Bois Franc ;

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Bill Stewart et résolu de demander au Ministre des forêts de la faune et des parcs de présenter un plan d'action global qui vient confirmer les investissements demandés par la direction de la gestion des forêts Outaouais du MFFP et par la MRC de Pontiac en provenance du PRCM volet I couvrant la période 2018-2020 afin de compléter le financement pour la réfection de la partie NORD du chemin Bois Franc/ route 07164.

ADOPTÉE

non official translation

PROPOSAL FOR FUNDING FOR THE WOOD FRANC ROAD

Considering that the Pontiac MRC adopted resolution number CM-2016-12-13 asking the Minister of Wildlife and Parks forests to invest two million dollars in the short term for a rehabilitation project on Bois Franc road/ route 07164 to provide the MRC Pontiac with a quality infrastructure so that it can revitalize its industrial cluster and contribute fully to the development of the Outaouais region;

Considering that the forest management of the Ministry of Forests and Parks (MFFP) has formed a committee to coordinate time and space investments on the Bois Franc road.

Considering that following the committee's work of 15 February 2017, the MFFP proposed the following action plan:

- The addition of 5,500 ha to the potential area of intervention (SIP) in order to improve the SIP bank in the south part of Bois Franc Road;
- Mandate a firm to update the characterization of the Bois-Franc road in order to estimate the work to be carried out and the associated costs;

- Investing \$436,000 from the Multipurpose Roads Cost Reduction Program (PRCM), Component II, as of 2017-2018 for the rehabilitation of the south portion of Bois Franc road;
- To apply for a \$700,000 over two years under the PRCM component II to complete the rehabilitation of the northern portion of Bois Franc road;

Considering _____ that the MRC Pontiac deems adequate the amount of \$436,000 proposed in 2017-18 to meet the needs identified on the south part of the road and wishes to express its appreciation for the work done by the management of the Outaouais forests of the MFFP in this case;

Considering _____ that the Guaranteed Supply Beneficiaries have demonstrated little or no willingness to invest money from the PRCM volet I in order to complete the financing for the rehabilitation of the Bois Franc road;

It was moved by regional councillor Mr. Bill Stewart and resolved to ask the Minister of Wildlife and Parks for a comprehensive action plan to confirm the investments requested by the MFFP Outaouais Forest Management Branch and the MRC Pontiac originating from the PRCM volet I covering the period 2018-2020 in order to complete the financing for the repair of the northern portion of Bois Franc road / route 07164.

CARRIED

11 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL

12 DIVERS | MISCELLANEOUS

12.1 CLUB QUAD ET MOTONEIGES | QUAD AND SNOWMOBILE CLUBS

Le conseiller régional monsieur Gaétan Graveline demande s'il y a une municipalité qui a été contactée par les clubs. La municipalité de Litchfield a eu une réunion au sujet d'une préoccupation. Mme Chazelas, directrice du développement économique travaille avec les clubs pour faire avancer les dossiers.

Le préfet Durocher mentionne également que les clubs de motoneige sont ouverts pour rencontrer les clubs Quad.

Regional Councilor Gaétan Graveline asked if there is a municipality that was contacted by the clubs. The Municipality of Litchfield had a meeting about a specific concern. Ms. Chazelas, Director of Economic Development, is working with the clubs to move the issues forward.

Warden Durocher also mentions that the snowmobile clubs are open to meet with the Quad clubs.

12.2 SPORTS

Le conseiller régional M. Gaétan Graveline informe le membre de la volonté du Centre de loisir des draveurs d'organiser une ligue de hockey adulte. Il fera une présentation à une date ultérieure.

Regional Councillor Mr. Gaétan Graveline informs the member of the willingness of the Centre de Loisir des draveurs to organize an adult hockey league. He will present this at a later date.

13 FERMETURE | CLOSING

RESOLUTION

C.M. 2017-03-17

Il est proposé unanimement et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 11h56.

ADOPTÉE

It is moved by unanimously resolved to close the meeting of of the Regional County at 11h56 a.m..

CARRIED

Gabriel Lance
Directeur général et secrétaire-trésorier

Raymond Durocher
Préfet